

RD 937

Tunnel de la Beaume

Réalisation d'un parre-pierres

- **Maitrise d'ouvrage :** Conseil Général des Hautes Alpes
- **Maitrise d'œuvre :** DDE des Hautes Alpes
- **Conception :** BET Marc VALENCE
- **Entreprises :** PASCAL
- **Missions IOA :** Etudes d'exécution
- **Période :** 1996
- **Description de l'ouvrage :** Création d'une voie montante extérieure au tunnel de la Beaume et réalisation d'un parre-pierres.
 - Zone 1 : Lg = 45,40 m
Elargissement par poutres préfabriquées de portée 11,40 m , longrines coulées pleine fouille, prédalles de portée 2,20 m et hourdis béton armé coulé en place.
 - Zone 2 : Lg = 10,00 m
Longrine béton armé coulée pleine fouille
Dalle béton armé en encorbellement
 - Zone 3 : Lg = 12,30 m
Enrochements bétonnés
 - Zone 4 : Lg = 10,00 m
Parre pierres en béton armé sur semelles de fondation, poteau ht = 8,00 m , voile continu h = 5,00 m et dalle de couverture en béton armé de 5,00 m de portée.
 - Zone 5 : Lg = 25,00 m
Mur poids en enrochements bétonnés.
Largeur à la base du mur = 3,50 m, en tête de mur = 0,80 m
Hauteur du mur = 5,30 m
- **Principales quantités :** Ratio d'armatures
 - Zone 1 : semelles et poteaux : 70 kg/m³
Longrines coulées en place : 65 kg/m³
Poutres préfabriquées portée 11,40m : 245 kg/m³
Hourdis béton armé : 110 kg/m³
 - Zone 2 : Longrines et hourdis : 65 kg/m³
 - Zone 4 : Semelle - voile : 75 kg/m³
Semelles - poteaux : 100 kg/m³
Dalle de couverture : 90 kg/m³

- Coupe TYPE -

